

2024-02/002

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER ; Christiane TANZI, Jacques BERENGER ; Nicolas BAGNIS ; Pascale AUGUET-OTTAVY ; Jean-Christophe BERTIN ; Pascal MONTLAHUC ; Aurélie COURANT ; Sandrine BUIRON ; Cécile AUTRAN ; Céline PELLISSIER ; Karine CACHELEUX ; Timothée KOENIG ; Jean-Christophe CHAUTARD ; Michel REZK ; Marie MEYER.

Absents excusés : Jean-Luc ANTONINI (pouvoir à Jacques BERENGER) ; Corine GUIGNON (pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY) ; Philippe VERCHER (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN) ; Isabelle DERBES (pouvoir à Christiane TANZI).

Absents : Sara SUSINI ; Laurent DENIS.

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 20

**MODIFICATION DES STATUTS LIEE A LA COMPETENCE OPTIONNELLE
« ACTIONS SOCIALES D'INTERETS COMMUNAUTAIRES » ET A LA
COMPETENCE FACULTATIVE « ACTIONS SOCIALES »**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la territoire du pays de Fayence est impacté par le contexte nationale de désertification médicale.

Cette situation a conduit l'ARS PACA à classer le pays de Fayence en zone « sous-dense » pour les médecins généralistes.

Les commune de Callian et Montauroux sont classées en ZAC (Zone d'Action Complémentaire), les sept autres communes étant classées en ZIP (Zone d'intervention prioritaire) soit le niveau de risque le plus élevé.

Devant cette situation, le président de la CCPF a proposé d'ajouter la compétence en matière d'action social d'intérêt communautaire ainsi que les domaines d'intervention liés à la santé publique et l'accès aux soins.

Lors du conseil communautaire du 13 décembre 2023 il a été décidé de modifier l'appellation RAM (Relais d'assistants maternels) trop restrictive en « Gestion du service intercommunal petite enfance et famille ».

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de statuts ci-annexé portant modification de la compétence optionnelle en matière d'action sociale d'intérêt communautaire et de la compétence facultative selon les termes sus mentionnés

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 083-218300291-20240219-2024_02_00_02-DE

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned below the title "Secrétaire de séance".